

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

---

### **Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)**

- 09-15046 / 111216  
Pistor, 1373 Chavornay  
logistique et nettoyage des bureaux.  
besoins spéciaux de consommation  
2 H, 1 F  
15.04.2008–30.04.2011 (Modification)

### **Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)**

- 09-15050 / 110219  
Novelis Switzerland SA, 3960 Sierre  
secteurs\*): N-LC, N-LF, N-FB, N-QM.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
270 H  
01.01.2009–31.12.2011 (Modification)

### **Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)**

- 09-15062 / 101259  
Baxter BioScience Manufacturing Sàrl, 2000 Neuchâtel  
secteur de la maintenance (Maintenance-Process, Production, Support Services,  
Quality et Technical Services): interventions sur les équipements de production et  
les infrastructures des bâtiments du site (pannes, alarmes, problèmes techniques  
divers etc).  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
18 H  
01.08.2007–01.05.2010 (Modification)

### **Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)**

- 09-15057 / 101259  
Baxter BioScience Manufacturing Sàrl, 2000 Neuchâtel  
production BDS (protéine facteur VIII)  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
121 H, 59 F  
01.08.2007–01.05.2010 (Modification)

- 09-15063 / 101259  
Baxter BioScience Manufacturing Sàrl, 2000 Neuchâtel  
Maintenance Process BDS  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
11 H  
01.01.2010–31.12.2012 (Nouveau permis)
- 09-15073 / 101259  
Baxter BioScience Manufacturing Sàrl, 2000 Neuchâtel  
Maintenance Utilities  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
7 H  
01.08.2007–01.05.2010 (Modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

#### *Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

## Permis concernant la durée du travail octroyés

---

### Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 09-14684 / 100539  
Sicpa SA, 1373 Chavornay  
fabrication des encres de sécurité.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
84 H  
01.10.2009–30.09.2012 (Renouvellement/modification)
- 09-14746 / 100443  
MECALP TECHNOLOGY SA, 1260 Nyon  
atelier de décolletage  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
66 H  
13.10.2009–31.10.2012 (Renouvellement/modification)
- 09-14844 / 109179  
Silitec fibers SA, 2017 Boudry  
atelier et ligne de fabrication de fibre optique.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
9 H  
01.01.2010–31.12.2012 (Nouveau permis)

### Permis de travail du dimanche et de jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 09-14671 / 100034  
Despond SA, 1630 Bulle  
chaudières pour les séchoirs à bois\*); ravitaillement en combustible  
(sous-produit bois).  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
1 H  
29.10.2009–30.10.2012 (Renouvellement/modification)
- 09-14678 / 100757  
Tamoil SA Raffinerie de Collombey, 1868 Collombey  
laboratoire  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
6 H  
01.03.2009–28.02.2012 (Renouvellement)

## **Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)**

- 09-14675 / 100757  
Tamoil SA Raffinerie de Collombey, 1868 Collombey  
raffinerie: Chef de tour PTC  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
5 H  
01.03.2009–28.02.2012 (Renouvellement)
- 09-14676 / 100757  
Tamoil SA Raffinerie de Collombey, 1868 Collombey  
raffinage (PER), conversion (PEC), utilités (PEU)  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
96 H  
01.03.2009–28.02.2012 (Renouvellement)
- 09-14677 / 100757  
Tamoil SA Raffinerie de Collombey, 1868 Collombey  
mouvement raffinerie (PLM), service de sécurité (SEC)  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
26 H  
01.03.2009–28.02.2012 (Renouvellement)
- 09-14690 / 108532  
Sogeti Suisse, 1204 Genève  
centralisation des services informatiques sur le site Givaudan (centre informatique  
mondial du groupe Givaudan\*).  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
8 H  
17.09.2009–30.09.2012 (Renouvellement/modification)
- 09-14811 / 100364  
Holcim (Suisse) SA, 1312 Eclépens  
fabrication du ciment  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
19 H  
05.11.2009–31.10.2012 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

### *Voies de droit*

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

20 octobre 2009

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail